

Dégraissage de pièces

Les solvants de dégraissage utilisés ainsi que leurs vapeurs peuvent être très toxiques. Prenez toutes les précautions nécessaires lors de leur utilisation.



Albéric DUFOUR-VIET ©



Exposition au risque chimique présente lors de l'utilisation de produits dégraissants.

Risques :

Cancer, irritations respiratoires et cutanées.

Atteintes nerveuses à long terme.

Protections principales :

Utiliser de préférence une fontaine de dégraissage « lessivielle » (eau + détergents) ou une fontaine biologique pour supprimer l'exposition aux dégraissants solvantés.

Un atelier bien ventilé couplé à l'utilisation de gants nitrile réutilisables longs de préférence et d'une visière de protection ou de lunettes de protection avec caches latéraux.



1 Avant l'opération :

- ▼ S'équiper d'une tenue de travail adaptée (manches longues) et porter des gants nitrile manches longues réutilisables.
- ▼ Vérifier que la zone de travail est bien ventilée.
- ▼ Prévoir de l'absorbant en cas d'égoutture.

2 Pendant l'utilisation :

- ▼ S'interdire formellement l'utilisation d'essence ou de gazole (cancérogène).
- ▼ S'interdire d'utiliser de façon détournée le diluant de nettoyage peinture solvanté.
- ▼ Limiter l'utilisation détournée de nettoyant de frein.
- ▼ Utiliser le pinceau ou la brosse pour appliquer le dégraissant.
Ne pas boire, ne pas manger ou fumer lors des phases de travail.

Attention : en cas de contact accidentel avec le dégraissant, se changer immédiatement et laver soigneusement la peau exposée à l'eau et au savon. Ne pas se contenter d'un simple essuyage de la peau!!!

3 Après l'opération :

- ▼ Rincer les gants et se laver les mains.
- ▼ Répandre de l'absorbant en cas d'égoutture.
- ▼ Se changer et prendre une douche.
- ▼ Ne pas boire, manger ou fumer sans s'être lavé les mains.